



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MAURS

Séance du lundi 05 juin 2026

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
19	16	19
Date de la convocation		
01/06/2026		

Date d'affichage
02/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MAURS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle d'Honneur à la Mairie, sous la présidence de Patrice LAVERGNE, Premier Adjoint.

**PRESENTS** : Patrice LAVERGNE ; Claudine FEL ; Jean-François CABEZON ; Françoise REDON ; Michel GOUTEL ; Marie-Thérèse LEHEU ; Maryse LICARDIE ; Philippe CHOLET ; Patrick LACALMONTIE ; Sylvie LAFON ; Régine FONTANEL ; Julien CANET ; Benjamin ROUZIERES ; Aurore CAUMON ; Lisa POLONAI ; Jean-Luc DELORT ; Paulette DESSALES.

**ABSENTS REPRESENTES** : Florian MORELLE par Patrice LAVERGNE ; Aurore CAUMON par Patrick LACALMONTIE ; Isabelle BRECHET par Jean-Luc DELORT.

**ABSENTS EXCUSES** :

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du C. G. C. T, à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : Claudine FEL.

### ÉLECTIONS SENATORIALES – CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 DE DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DEL – 28/06/2026/05/06

Mesdames, Messieurs,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

Vu les 1 liste déposée par les conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Maurs sera le suivant :

- 5 délégués à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

**Résultats du scrutin**

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les délégués	Nombres de sièges obtenus pour les suppléants
Patrice LAVERGNE	5	3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le

Et publication/ notification

Du

Le Secrétaire de séance

Le Premier Adjoint,

Claudine FEL

